

CA12 08 0276

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 30 avril 2012, à 9 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA12 08 0277

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 30 avril 2012.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;
Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 30 avril 2012.

ADOPTÉ.

CA12 08 0278

Soumis sommaire décisionnel numéro 1123950016 relatif à la nomination d'un directeur d'arrondissement par intérim.

ATTENDU la résolution numéro CA10 080561 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 6 juillet 2012 et nommant monsieur Marc Blanchet au poste de directeur d'arrondissement pour une période de cinq ans;

ATTENDU la résolution CE12 0595 adoptée par le Comité exécutif à sa séance du 25 avril 2012 et entérinant la nomination de monsieur Marc Blanchet au poste de directeur principal - infrastructures, transports et environnement;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De prendre acte de la nomination de monsieur Marc Blanchet au poste de directeur principal - infrastructures, transport et environnement.
- 2.- De nommer madame Véronique Doucet en fonction supérieure au poste de directeur d'arrondissement par intérim pour une période indéterminée.

ADOPTÉ.

CA12 08 0279

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Le 30 avril 2012

CA12 08 0280

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 9 h 03.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
